

3. Contestation

3.1. Avis de paiement contesté

Cochez la case adéquate (cette information se trouve dans l'objet du document contesté)

- Invitation à payer Avertissement-extrait de rôle
 Rappel Dossier confié à un huissier de justice

Le montant a-t-il déjà été acquitté ?

- Non Oui, partiellement Oui, en totalité

3.2. Taxes concernées

Cochez la ou les cases adéquates

- Taxe de mise en circulation Écomalus Taxe de circulation(TC) TC complémentaire
 Eurovignette Amende prélèvement kilométrique Autres amendes administratives

3.3. Période sur laquelle porte la contestation

La période contestée est du / / au / /

3.4. Justification

Je souhaite introduire ici une contestation auprès de vos services pour les raisons suivantes :
(Expliquez votre situation succinctement)

Documents à joindre obligatoirement à votre contestation (si ceux-ci sont en votre possession) :

- copie du certificat d'immatriculation
- copie du certificat de conformité
- copie des preuves de paiement
- copie de l'avertissement-extrait de rôle (AER) relatif à la période imposable concernée
- copie de l'invitation à payer (IAP) relative à la période imposable concernée

Veuillez également joindre à votre contestation la copie de toute preuve utile.

Par exemple :

- avis de radiation
- attestation du Service des Pensions du Secteur Public
- attestation du SPF Sécurité Sociale
- attestation du contrôle technique
- attestation de modification du véhicule par un garage agréé (LPG,...)
- preuve d'exportation du véhicule (facture de vente,...)
- attestation du constructeur (CO²,...)
- certificat de résidence (Région flamande et Région bruxelloise)
- déclaration de vol, perte et/ou destruction de la plaque (documents délivrés par la police)

Date : / / 20

Signature :

Vos données à caractère personnel sont traitées dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016. Elles sont uniquement utilisées pour l'établissement, la perception, le recouvrement, la contestation et le contrôle relatifs aux taxes wallonnes dans le respect du décret du 6 mai 1999. Pour de plus amples informations, référez-vous aux pages Fiscalité du Portail Wallonie (www.wallonie.be).